

REGLEMENT

DEMAIN

en Nouvelle-Calédonie



Edité par PROEVENTS



Organisateur



*18 Rue Rémi Le Goff, 98800
Nouméa*

Tel : 908353

Mail : contact@proevents.nc

Table des matières

I. Déroulement de l'épreuve.....	3
II. Participation.....	4
III. Classement	5
IV. Chronométrage	5
V. Conditions d'inscription.....	5
VI. Organisation	7
VII. Sécurité.....	8
VIII. Eco-participation	8
IX. Assurance	8
X. Responsabilité des participants	9
XI. Remboursement.....	9
XII. Droit à l'image.....	9
XIII. Force majeure	9
XIV. Règlement en vigueur	9

DNC City Trail - 20 kms

Trail TDR – 12 kms

Lagoon Family Race- 8 kms

Fun'night - 2 kms

REGLEMENT DE L'EPREUVE

La 4ème édition de l'épreuve « *DNC city trail* » est organisée par la SARL Pro Events sur la commune de Nouméa.

I- Déroulement de l'épreuve

L'évènement DNC City Trail est organisé par PRO EVENTS le Samedi 20 avril 2024 à Nouméa.

DNC City Trail - 20 kms / 400 D+ est un trail pédestre en individuel, sur terrain mixte, en semi autosuffisance pour traileurs, à partir de 18 ans (2006 et avant).

Le parcours d'une distance de 20 km pour 400 m de Dénivelé positif est accessible à tous, sans difficultés techniques.

Départ à 16h45 des boucles de tina

Trail TDR - 12 kms / 250 D+ est un trail pédestre en individuel, sur terrain mixte, en semi autosuffisance pour traileurs moyens à confirmés à partir de 16 ans (2008 et avant) pour les chronos, 12 ans (2012 et avant) pour les randos.

Le parcours de 12km pour 250 D+ est accessible à tous, sans difficultés techniques, et peut être parcouru en mode chronométré ou randonnée.

Départ 17h00 des boucles de tina

Lagoon Family Race- 8 kms 170 D+ , est un trail pédestre de 8km vallonné sur terrain mixte, non chronométrée, en semi autosuffisance pour adultes, famille, enfants à partir de 8 ans en randonnée (2016 et avant) accompagnés ou 16 ans (2008 et avant) en mode chronométré. Tous Niveaux

Départ 17h15 des boucles de tina

Fun'Night- 2kms , est une randonnée pédestre **ANIMÉE** de 2km de nuit avec faible dénivelé sur terrain mixte, non chronométrée, en semi autosuffisance pour adultes, famille, enfants à partir de 5 ans (2019 et avant) accompagnés. Tous Niveaux

Départ 19h30 des boucles de tina

L'organisateur a balisé de rubalise réutilisable Jaune Fluo avec bande réfléchissante les parcours avec soin et il est obligatoire de suivre le balisage sous peine de disqualification.
Pro Events décline toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait en dehors des chemins balisés.

Les distances ont été mesurées avec une Garmin Fenix 7 à titre indicatif, et le parcours a été entièrement parcouru à pied par l'organisateur pour plus de précision. Cependant, il est possible d'observer des erreurs de l'ordre de 5% environ.

Les départs sont donnés sur le site du parking des boucles de Tina :

16h15 pour le **DNC City Trail – 20kms**

16h45 pour le **Trail TDR - 12 kms**

17h15 pour la **Lagoon Family Race- 8 kms**

19h45 pour le **Fun'Night– 2 kms**

L'arrivée de toutes les courses et randonnées se situe sur le site du parking des boucles de Tina. Un village animé ravira les plus jeunes comme les adultes avec jeux de fête foraine, restauration festive, village bien être, concert....

II- Participation

Le **DNC City Trail - 20 km** est ouvert aux personnes de 18ans (2006 et avant) et plus licenciées, non licenciées, des deux sexes,

Le **Trail TDR - 12km** est ouvert aux personnes à partir de 16 ans (2008 et avant) pour le parcours chrono licenciées, non licenciées, des deux sexes, et 12ans pour le parcours rando (2011 et avant).

La **Lagoon Family Race– 8km** est ouverte aux personnes et enfants à partir de 8 ans (accompagnés en dessous de 12 ans) en randonnée (2016 et avant) ou 16 ans (2008 et avant) en mode chronométré, licenciées, non licenciées, des deux sexes.

La **Fun' Night– 2km** est ouverte aux personnes et enfants à partir de 5 ans (accompagnés en dessous de 10 ans) licenciées, non licenciées, des deux sexes.

Les participants sont répartis en 3 catégories : Juniors pour les 16-17ans (2007-2008), Séniors pour les 18-39 ans (2006-1985), Vétéran 1 pour les 40 à 49ans (1984 à 1975), Vétéran 2 pour les 50 ans à 59ans (1974 à 1965), Vétéran 3 pour les 60 ans et plus (1964 et avant).

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

- a) Pour les licenciés : numéro de leur licence sportive.
- b) Pour les non licenciés : du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an.

Durant la course, tous les participants devront porter leur dossard à l'avant, bien visible.

III- Classement

a) DNC City Trail - 20 km

Les 3 premiers Femmes et Hommes au classement général « Scratch » seront récompensés.

Seront ensuite récompensés les 3 premiers Sénior, Vétéran 1, 2 et 3, (Homme Femme) à condition qu'il y ait minimum 3 participants dans la catégorie, ainsi que le ou la plus âgée.

b) Trail TDR - 12 km

Les 3 premiers Femmes et Hommes au classement général « Scratch » seront récompensés.

Seront ensuite récompensés **uniquement le premier**, Junior (avant 18ans), Sénior, Vétéran 1, 2 et 3, (Homme et Femme).

c) Lagoon Family Race - 8 km

Les 3 premiers Juniors (16-17ans) Femmes et Hommes uniquement seront récompensés.

Un tirage au sort aura lieu pour tous les participants pendant la course et les lots à retirer après la remise de prix avec obligation de présence pour retirer les lots.

Il faudra échanger son dossard contre un ticket.

Pour les non participants, des tickets seront à la vente pour participer au tirage au sort, pour gagner de nombreux lots.

IV- Chronométrage

Le Chronométrage est assuré par « Inlive » par le biais de matériel informatique et Dossards à puces pour une précision optimale.

Ils seront en charge également de l'édition des résultats et classement à l'issue de la course, affichés sur place et que vous pourrez retrouver sur <https://www.inlive-sport.nc/>

V- Conditions d'inscription

PRO EVENTS est activement engagée dans le développement durable et a choisi de dématérialiser les inscriptions afin de réduire sa consommation de papier. Ainsi, les inscriptions se font en ligne sur www.inlive.nc jusqu'au Jeudi 18 Avril 2024 à 23h59.

Aucun Tickets, ou justificatif ne sera demandé, pour les courses.

Tout dossier d'inscription sera traité par ordre d'arrivée. Le droit d'inscription est comme suit :

DNC City Trail - 20 kms: 4000 f

Trail TDR 12 kms: 3500 f

Lagoon Family Race- 8 kms : Adulte (à partir de 14ans) **2000 f** en Rando - **2500 f** en Chrono /
Enfant **1500 frs** (moins de 14ans)

Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne inscrite sur la course, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Fun' Night- 2 kms : Adulte 1600 f / Enfant 1200 frs (moins de 14ans)

Ou

Adulte ayant déjà participé à une course **800 frs**

Enfant (moins de 14ans) ayant participé à la Lagoon Family Race: **GRATUIT**

Package possible:

ADULTE

NEA CITY TRAIL + FUN' NIGHT= 4000 + 800 = **4800 Frs**

TRAIL TDR + FUN' NIGHT = 3500 + 800 = **4300 Frs**

LAGOON FAMILY RACE+ NIKE BY NIGHT= 2000 + 800 = **2800 Frs** en rando ou 2500 + 800 =
3300 Frs en Chrono

ENFANT (-14ans)

LAGOON FAMILY RACE+ NIKE BY NIGHT= 1500 + 0 = **1500 Frs**

Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne inscrite sur la course, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Afin de réaliser l'inscription en ligne, il faut renseigner :

- Le nom, prénom, date de naissance, adresse email
- Numéro de téléphone portable
- Pour les compétiteurs chronométrés, Le numéro d'une licence sportive fédérale et le nom du club ou une copie numérique d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an,

Le règlement peut être effectué par carte bleue directement sur site, ou par chèque dans les points de vente inlive, uniquement après avoir validé l'inscription en ligne.

L'inscription est soumise à l'approbation obligatoire du présent règlement et du protocole sanitaire établi pour l'événement.

La validation d'un dossier d'inscription fait office d'accord du présent règlement.

Si l'inscription ne peut pas être validée (manque d'un document), il faut recommencer la procédure ultérieurement. Aucune réservation n'est possible.

VI- Organisation

Le PC Course est constitué par les membres de In Live et le directeur de Course.

Les dossards sont à retirer chez notre partenaire CELLOCAL , [186 Rue Jacques Iékawé 98800 Nouméa Nouvelle-Calédonie](#), Nouméa, , le Vendredi 18 Avril 2024 de 9h à 17h30, et le samedi 20 Avril de 7h30 à 12h.

Le dossard doit être fixé par 4 épingles, fournis par l'organisateur, bien droit et bien visible devant sur chaque coureur.

Équipement obligatoire :

DNC City Trail - 20 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Trail TDR - 12 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Lagoon Family Race- 8 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Fun' Night- 2 km : Des chaussures fermées et une lampe.

ATTENTION : Les lampes des téléphones et autres sources lumineuses autre que les lampes frontales ou à main ne seront pas acceptées.

***Ps : La frontale vous permet de courir les mains libres
Et vous permet de vous rattraper ou raccrocher dans le cas d'une éventuelle chute...***

Il est vivement conseillé de prévoir un peu plus d'eau que le minimum obligatoire et d'apporter des barres énergétiques, gels et autres apports alimentaires.

Il est obligatoire d'avoir une lampe, qu'elle soit frontale ou à main, le parcours pouvant se terminer de nuit pour certains.

La participation n'est pas considérée complète avant d'avoir passée la ligne d'arrivée.

En cas d'abandon, le coureur doit en informer OBLIGATOIREMENT le poste de contrôle le plus proche et y rendre son dossard.

VII- Sécurité

Le service médical est assuré par un médecin, des secouristes et/ou infirmiers.ères et une ambulance. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Les concurrents s'engagent à démontrer la prudence ainsi qu'un bon comportement sportif à tout moment. Il est strictement interdit de quitter le parcours.

Tout concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et à en prévenir l'organisation.

Sur le PC, il est possible de se ravitailler en boisson uniquement.

VIII- Eco-participation

Les 4 parcours se déroulent sur des propriétés privées, communales et provinciales.

Les coureurs s'engagent à respecter l'environnement, en conservant avec eux tous les emballages des barres énergétiques, gels concentrés et autres. Des points de collecte seront présents au départ. Le non-respect des règles du site, entraînera la disqualification du coureur.

- Abandon de déchets même biodégradables,
- Atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux,
- Allumage de feux,
- Utilisation de raccourcis et donc de dégradation des espaces non prévus dans le parcours,
- Agression physique ou verbale d'un membre de l'organisation surveillant le bon déroulement de la manifestation

IX- Assurance

PRO EVENTS est couverte par une assurance Responsabilité Civile. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Responsabilité individuelle : Il est vivement conseillé aux participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non licenciés à une fédération sportive, d'en souscrire une.

X- Responsabilité des participants

Toute personne est responsable de son matériel et de son comportement. En cas de vol, perte ou accident la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

XI- Remboursement

Un remboursement ne peut être envisagé qu'avant la clôture des inscriptions le Jeudi 18 Avril 23h59. En cas de remboursement, des frais de 20% seront retenus pour frais bancaire.

Au-delà de ce délai, l'engagement est considéré comme ferme et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

XII- Droit à l'image

Tout coureur autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce, pour une durée illimitée.

XIII- Force majeure

Si la course ne peut être organisée, ou doit être interrompue ou annulée, pour cas de force majeure (intempéries, mouvement social ou autres...), les organisateurs ne seront tenus à aucun engagement à l'égard des participants. Les droits d'inscription resteront acquis aux organisateurs.

XIV- Règlement en vigueur

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par Pro Events, jusqu'au Samedi 20 Avril 2024. Le règlement définitif sera affiché au PC Course lors de l'émargement le jour de la course.

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisation.

DEMAIN

en Nouvelle-Calédonie

